




 14 novembre 2019, à PARIS  
13 février 2020, à LYON  
10 septembre 2020, à PARIS

 1 jour (09h00-17h00)

Référence : LY05

## Modalité d'intervention

 **Inter** 450 €

 **Intra** Devis sur demande

 **Blended learning**

## VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



## VOUS ÊTES

Membre de la direction, membre de la direction gestion des plaintes et relation avec les usagers, personnel impliqué dans la prise en charge des patients et la tenue du dossier patient, membre de la CDU, médiateur(trice) médical, DIM, professionnel de santé impliqué dans la démarche de gestion des risques ou d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles, professionnel de santé, médecin, IDE.



## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Définir** la réglementation applicable au dossier patient pour en maîtriser les incidences pratiques et juridiques,
- ✓ **Sécuriser** la tenue, l'archivage et la communication du dossier patient.




## LES PLUS

- ✓ **Le + digital : module e-learning inclus « La communication du dossier patient »**
- ✓ Une approche à la fois théorique et pratique.



## CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)4.72.75.58.03

 [information.neeria@relyens.eu](mailto:information.neeria@relyens.eu)

 [www.neeria.com](http://www.neeria.com)



## PROGRAMME

### 1 – La tenue du dossier patient

- Le dossier, un outil de soin
- Le dossier, un mode de preuve (enjeux de la traçabilité)

### 2 – L'archivage du dossier patient

- Les contraintes liées à la confidentialité
- La durée légale de l'archivage
- Du dossier papier au dossier numérique
- L'exigence d'un système d'information convergent au sein du GHT
- La mise en place du dossier médical partagé

### 3 – La communication du dossier patient

- Les éléments communicables et non communicables
- Les modalités de la communication
- La communication au patient (ou à son représentant légal)
- La communication aux ayants-droits du patient décédé
- L'échange et le partage d'informations entre professionnels
- La communication aux services de police